

N/REF : 21/11/2024 8H25 C:000053 I:80260  
V/REF : AC/C06160  
V/Email reçu le Jeudi 21/11/2024 a 8H25

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**171 RUE DE VERN**  
**BP 50147**  
**35201 RENNES CEDEX 02**

V/REF.IMM. BSQ  
**IMMEUBLE** : LA BISQUINE -BSQ  
1/3, RUE GABRIEL GERMAIN  
.  
35000 RENNES

Rennes, le 19 Mars 2025

**Référence Marché:** 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean  
**LOCALISATION** : ALLEE 1 GERMAIN - MR ET MME ABSI 07 83 31 73 23 / 06 17 84 34 76  
LOGEMENT N° 103840, PORTE N°33, 3° ÉTAGE, TYPE 3

**MOTIF** : LOGEMENT 43 / MR MABUDU AYMAR 07 52 21 22 35  
: SUITE RECHERCHE DE FUITE POLYGON  
PASSAGE EN APPARENT RÉSEAU EC ENTRE LA BAIGNOIRE ET LA CUISINE  
-  
PRISE DE RÉFÉRENCES ET ESTIMATION DE TEMPS  
RAPPORT POLYGON PEUT ETRE ENVOYÉ SI BESOIN

SUITE RDF POLYGON -> FAIRE PASSAGE EN APPARENT RÉSEAU ECS DE LA  
SALLE DE BAINS A LA CUISINE

**Donneur d'ordre** : Mme S ALI MOHAMED

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/11  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
PRISE DE RÉFÉRENCES POUR PASSAGE EN APPARENT

INTERVENTION DU 03/12 ET 04/12  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
COUPURE D'EAU CHAUDE  
FOURNITURE ET POSE DE COLLIERS  
FOURNITURE ET POSE DE MULTICOUCHE ENTRE LA BAIGNOIRE ET L'EVIER  
DÉCOUPE TUYAUX SOUS LA BAIGNOIRE  
DÉCOUPE TUYAUX SOUS EVIER  
RACCORDEMENT RÉSEAU D'ALIMENTATION EAU CHAUDE  
REMSIE EN EAU  
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT  
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ  
REBOUCHAGE DES TROUS

**NETTOYAGE CHANTIER**

INTERVENTION DU 17/12  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
RECHERCHE DE FUITE  
CONTROLE DU LOGEMENT 33  
CONSTAT : DE L'EAU SORT AU SOL DANS LE SALON AU DESSUS DU LINO ET DANS LA CUISINE AU PLAFOND  
COUPURE EF ET EC  
CONSTAT : AUCUN MOUVEMENT AU NIVEAU DU COMPTEUR  
TENTATIVE DE CONTROLE DU LOGEMENT SUPERIEUR : LE LOCATAIRE REFUSE L'ACCES A SON LOGEMENT, DEMANDE FAITE AUPRES DU LOCATAIRE DE NE PAS UTILISER DE POINTS D'EAU AFIN DE CONTROLER SON COMPTEUR DANS 15MIN. LE LOCATAIRE N'A PAS ÉTÉ COOPÉRATIF, RECHERCHE DE FUITE IMPOSSIBLE  
NETTOYAGE CHANTIER  
INTERVENTION A REPLANIFIER POUR RECHERCHE DE FUITE LOGEMENT 43

**OBSERVATIONS** : LC LCOMPTER Email envoyé le 10/01/25 a 14H28 Mme S ALI MOHAMED  
MG LCOMPTER Email envoyé le 17/12/24 a 16H28 Mme S ALI MOHAMED

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U.   | HT     |
|----------|------------------------------------------|------|--------|--------|
| 1,00     | MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 22/11   | 1    | 54,72  | 54,72  |
| 20,00    | PBS003-Rempl.tuyauterie acier/cuivre /Ml | 5    | 39,39  | 787,80 |
| 1,00     | PBS011-Pass.tuyau.en appara.(perc./reb.) | 5    | 262,65 | 262,65 |
| 1,00     | PBS007-Recherche fuite EF-EC/chauf.17/12 | 6    | 103,96 | 103,96 |

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 1209,13        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 120,91         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>1330,04</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.